

## Les terminaisons en é(e)(s) – er – ait - ez

- On distingue le **participe passé en é** de **l'infinitif en er**, en remplaçant le verbe en er par l'infinitif d'un verbe du troisième groupe.

*Ex : J'ai essayé de garder ton chien.*

*J'ai essayé de prendre ton chien.*

- Le participe passé s'utilise aussi comme **adjectif qualificatif** :

*un vase cassé – une pomme écrasée*

On peut toujours remplacer le participe en é par le participe passé d'un verbe d'un autre groupe.

*Ex : Tu as abîmé ta feuille. / Tu as perdu ta feuille.*

- Lorsqu'il s'agit d'un verbe conjugué à **l'imparfait** dans un texte au passé, on écrit **ait – ais – aient**

*Ex : Elle parlait à voix haute – Elles parlaient à voix haute –  
je parlais à voix haute*

- Lorsqu'il s'agit d'un verbe conjugué au **présent** à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel, on écrit **ez**

*Ex : vous parlez à voix haute*